



HAL
open science

La stabilité du cadre discursif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à l'épreuve de la textométrie

Annabel Richeton, Virginie Lethier, Margareta Kastberg Sjöblom

► To cite this version:

Annabel Richeton, Virginie Lethier, Margareta Kastberg Sjöblom. La stabilité du cadre discursif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à l'épreuve de la textométrie. Michelangelo Misuraca; Germana Scepi; Maria Spano. JADT 2022: Proceedings of the 16th international conference on statistical analysis of textual data, 2, Vadistat Press, pp.720-727, 2022. hal-03890003

HAL Id: hal-03890003

<https://hal.science/hal-03890003>

Submitted on 8 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La stabilité du cadre discursif du Ministère des Affaires Etrangères à l'épreuve de la textométrie

Annabel Richeton, Virginie Lethier, Margareta Kastberg Sjöblom

Université de Bourgogne Franche-Comté – annabel.richeton@edu.univ-
fcomte.fr virginie.lethier@univ-fcomte.fr
margareta.kastberg@univ-fcomte.fr

Abstract

The communication of the Ministry of Foreign Affairs is submitted to standards of homogeneity and coherence albeit carried by multiple voices. The ministry speeches are also at the interface of institutional and political discourses. We investigate factors of variation involved in this type of discourse: the place of the speaker, their political affiliation, or his status. To test these hypotheses, we propose a textometric exploration of a large corpus (4,191 texts) produced between 1997 and 2019 (5 presidential mandates and 36 speakers holding three different functions). Correspondence analyses point out these variations, by analysing the distribution of parts of speech by mandate and by speakers.

Keywords: Discourse analysis; Institutional discourse; Ministry of Foreign Affairs; Metadata

Résumé

La communication du Ministère des Affaires étrangères est soumise à des normes d'homogénéité et de cohérence, mais portée par des voix multiples. Son discours se trouve à l'interface des discours institutionnel et politique. Nous nous intéressons aux facteurs de variations intervenant dans ce type de discours : la place du locuteur, son affiliation politique ou son statut. Pour tester ces hypothèses, nous proposons l'exploration textométrique d'un vaste corpus de 4.191 textes produits entre 1997 et 2019 (cinq mandats présidentiels et 36 locuteurs occupant 3 fonctions différentes). Des analyses factorielles des correspondances mettent au jour ces variations, en interrogeant la ventilation des parties du discours par mandat et par locuteur.

Mots clés : Analyse du discours ; Discours institutionnel ; Ministère des Affaires étrangères ; Métadonnées

1. Introduction

Dans la continuité des travaux sur le discours institutionnel (Gobin et Deroubaix, 2010, entre autres) et sur le discours politique (Mayaffre, 2004), nous proposons une exploration outillée du discours du Ministère des Affaires étrangères (MAE) français. En effet, c'est une position d'interface entre discours politique et discours institutionnel qu'occupe ce cas d'étude : produit par un ministère régalien, il relève du discours politique : le locuteur doit faire entendre la politique du gouvernement auquel il appartient, parler ou agir « au nom d'une entité qui nous dépasse et qui nous a délégué – provisoirement – ce pouvoir de parler en son nom » (Charaudeau, 2005 : 53). Il est aussi un discours institutionnel : en dépit de la diversité de ses représentants, l'objectif de ce type de discours est de faire entendre une voix unique et univoque afin d'être lisible, audible, crédible, et légitime (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006).

Dès lors, on peut s'interroger sur les marques de l'individualité du locuteur dans un discours par essence homogène et régi par des normes strictes. Autrement dit, peut-on observer dans le discours du MAE des variations liées au locuteur en tant qu'individu ? Pour répondre à cette question, nous avons construit un corpus intégrant toutes les déclarations disponibles en ligne¹ entre juin 1997 – date du début de la cohabitation Chirac/Jospin – et décembre 2019 afin d'observer une partie du mandat de Macron. En effet, le corpus doit pouvoir être partitionné en mandats, qui correspondent à une période mais surtout à une tendance politique induite par le président et le chef du Gouvernement. Ce corpus a été soumis à une analyse textométrique (Heiden, 2010) en vue de dégager de grandes tendances et d'observer des oppositions entre les différentes métadonnées qui enrichissent notre corpus.

2. Contexte de la recherche

2.1. Le MAE et sa communication

Le MAE a pour mission de « représenter, défendre et promouvoir les intérêts de la France et des ressortissants français dans tous les domaines auprès des pays étrangers et au sein des organisations internationales »². Si l'un des principaux versants de son activité communicative, tourné vers ses homologues étrangers, n'est pas accessible au chercheur, il est possible d'observer le discours du MAE à travers sa communication externe : les prises de paroles publiques de ses ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat. Ces prises de parole peuvent s'adresser à des publics-cibles (ambassadeurs, professionnels spécialistes,

¹ La DILA diffuse les transcriptions des prises de parole des acteurs de la vie publique (www.vie-publique.fr)

² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/missions-organisation/>

journalistes ou acteurs politiques), mais sont également produites à destination du grand public : l'objectif est de faire connaître et de défendre, auprès plus grand nombre, les actions du ministère. Bien que prononcés par la voix d'un représentant unique, ces discours résultent d'une chaîne d'écriture collective, de tours d'écriture entre les conseillers-ères spécialisé-e-s, les directions concernées, la plume du ministre et le ministre. Il s'agit de coproductions dans lesquelles plusieurs voix se succèdent pour créer un document cohérent et homogène, garants de la crédibilité de la parole des locuteurs.

2.2. Hypothèses et questions de recherche

Le discours du MAE étant un discours coproduit mais destiné à être porté par une voix, à circuler dans différentes sphères en étant compris par chacun, et devant être suffisamment décontextualisé pour être reproduit en toutes circonstances (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006), peut-on y repérer une empreinte individuelle du locuteur ? Leur identité socio-professionnelle, leur affiliation politique ou encore leur genre peuvent-ils jouer un rôle dans la construction de leurs discours ? Nous nous interrogeons également sur la présence de traces d'une évolution des fonctions de l'institution dans les discours qu'elle produit, selon les mandats présidentiels, les gouvernements, les représentants ou les périodes. Une autre hypothèse consiste donc à considérer le poids du contexte politique des productions discursives du ministère.

2.3. Corpus

Notre corpus contient ainsi 4.191 textes – soit 6.588.488 occurrences – prononcées par 36 locuteurs. Nous nous concentrons sur les prises de parole monologiques intitulées « Déclaration » lors de leur mise en ligne. La déclaration est l'« action de déclarer, de porter à la connaissance du public » et par extension un « discours par lequel on fait publiquement une communication »³. Dans une perspective politique, elle « exprim[e] la prise de position, la décision officielle d'un chef ou d'un groupe vis-à-vis d'un autre groupe »⁴. Ce corpus de travail est donc homogène en genre et les prises de paroles y sont ainsi réparties :

Mandat	Parti politique du président	Parti politique du gouvernement	Parti politique des ministres	Nombre d'occurrences
Chirac1 (1997-2002)	RPR	PS	PS	1 366 132
Chirac1 (2002-2007)	RPR-UMP	RPR-UMP	RPR-UMP	1 247 987
Sarkozy (2007-2012)	UMP	UMP	PS-UMP	1 405 692
Hollande (2012-2017)	PS	PS	PS	1 766 720
Macron (2017-2019)	LREM	LR	PS	769 099

³ Larousse en ligne. URL:

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9claration/22224>

⁴ CNRTL en ligne. URL: <https://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9claration>

3. La construction du discours dans l'échiquier politique : le cas des déclarations.

Pour observer une évolution dans la construction du discours du MAE entre 1997 et 2019, le corpus est découpé en 5 parties (cf. tableau ci-dessus), intégrant les déclarations de locuteurs ayant trois statuts différents : ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat. Le choix de l'unité d'indexation et de segmentation des catégories grammaticales, issu d'une annotation automatique par Treetagger⁵, témoigne de notre volonté d'éviter une entrée lexicale plus sensible aux phénomènes conjoncturels. Ici, les différents types de pronoms (relatifs, possessifs, personnels, démonstratifs et indéfinis) ont été réunis, de même que les déterminants (articles et possessifs). Les noms communs et propres ont été réunis. Sur la base de cette matrice lexicale, une AFC a été générée, résumant près de 94 % de l'information du tableau :

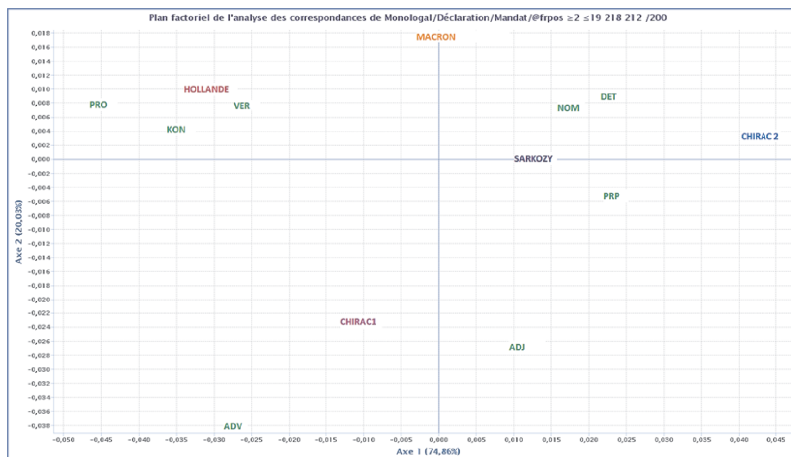


Figure 1. Plan factoriel de l'analyse des correspondances de Monologat/Déclaration/Mandat/@frpos > 19 218 212/200

Sur l'axe 1 (74,86 % de l'information), nous observons une opposition nette entre le pôle nominal (noms, déterminants, adjectifs et prépositions) et le pôle verbal (pronoms, verbes, adverbes et conjonctions), opposition fréquente dans les corpus clos et amplement documentée par Brunet (1981). Le pôle verbal (partie ouest) attire les ministres de Hollande et de Chirac lors de son premier mandat ; le pôle nominal, à l'est, attire les ministres de Sarkozy et de Chirac (second mandat). La configuration des points colonnes n'atteste pas d'un poids de la diachronie comme nos hypothèses le formulaient, mais rapprochent les

⁵ Nécessairement imparfaite (Haber, 2004)

mandats en fonction de la politique d'appartenance de leur Gouvernement. En effet, les représentants du ministère entre 1997 et 2002 (Chirac1) sont des ministres socialistes, tout comme les ministres sous Hollande.

Nous pouvons donc observer que les ministres socialistes semblent privilégier des constructions verbales tournées vers l'action, tandis que les ministres de droites sont polarisés autour d'un discours plus nominal et donc tourné vers l'abstraction et la théorisation (Duchastel, 1993).

L'axe 2 (20 % de l'information) montre que les ministres du mandat Chirac1 suremployent les adverbes. Ce goût pour l'adverbe des représentants du MAE n'est pas sans faire écho aux travaux de Mayaffre (2004) pointant la construction du discours de président Chirac⁶.

4. Du poids des statuts

Pour tester l'hypothèse du poids de l'identité des locuteurs (genre, statut, affiliation politique, etc.), nous avons partitionné notre corpus par locuteur. Nous avons ainsi construit une matrice lexicale croisant en lignes les mêmes parties du discours (noms, adjectifs, déterminants, prépositions, pronoms, verbes, adverbes et conjonctions) et en colonnes les 39 locuteurs du corpus, et générer une AFC portant près de 92,5 % de l'information de cette matrice.

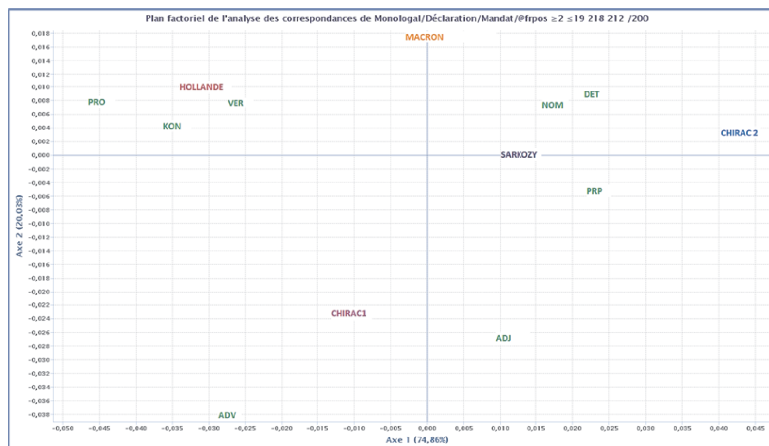


Figure 2. Plan factoriel de l'analyse des correspondances de
Monolog/Déclaration/Locuteur/@frpos> 19 218 212 /200

Sur l'axe 1, l'opposition la plus nette concerne ici le statut de chaque locuteur. En effet, 5 des 9 ministres (en majuscules sur le graphique) se trouvent dans la

⁶ Chirac tend à suremployer l'adverbe « naturellement ». Nous retrouvons cet adverbe parmi les plus employés par les représentants du MAE sous son premier mandat. « Naturellement » sous-entend, dans leur discours, l'évidence et le caractère essentiel – voire logique – de l'objet de la phrase.

partie ouest. De manière plus franche encore, seuls 4 des 25 ministres délégués ou secrétaires d'Etat se trouvent dans la partie ouest, quand 20 se trouvent à l'est (et une sur l'axe des ordonnées).

L'opposition en fonction des statuts est tout particulièrement nette pour le mandat Hollande (en rose sur le graphique) : les 2 ministres, Ayrault et Fabius, sont à gauche, et les 8 ministres délégués (Benguigui, Cazeneuve, Girardin, Désir, Canfin, Repentin, Vallini et Le Guen) droite du graphique. En termes discursifs, cette opposition traduit deux modes d'énonciation distincts : le discours des ministres privilégie une énonciation prise en charge, tandis que ceux des ministres délégués et secrétaires d'Etat favorisent une énonciation plus factuelle et objective.

Dans certains extraits, on observera que le discours du secrétaire d'Etat Harlem Désir donne le primat aux chiffres, tandis que le ministre Laurent Fabius reste plus vague.

Dans les extraits suivants, le discours du ministre Jean-Marc Ayrault est construit à la voie active. Le sujet est essentiellement je, nous ou une entité humaine ou personnifiée. Par ailleurs, les verbes employés avec je sont en partie des verbes modaux ou semi-modaux. Dans le discours du secrétaire d'Etat, Harlem Désir, les phrases ont pour sujet le Brexit ou l'Europe et n'affichent pas de prises de positions claires.

<i>Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du développement</i>	<i>Harlem Désir, secrétaire d'Etat aux AE</i>
« Je pense à l'exemple de la COP21 qui a été enrichissant, sur le plan de la méthode. Ce succès, c'est la preuve que nous sommes plus forts à 28 que si la France avait négocié seule. [...] » <i>Sénat, 28/06/2016.</i>	« <u>Le départ du Royaume-Uni</u> va en effet entraîner une série de renégociations au sein de l'Union européenne [...] - <u>il</u> ne bénéficiera plus du fameux rabais mais <u>l'UE</u> ne bénéficiera plus non plus de sa contribution nette. » <i>Assemblée nationale 04/10/16</i>
« Je ne sous-estime pas l'impact du Brexit, qui pèse surtout sur le Royaume Uni. Mais je profite de cette rencontre avec vous pour vous faire une recommandation. » <i>New York, 22/09/16</i>	« <u>L'Europe ne traverse pas</u> aujourd'hui une crise de plus mais bien une crise du projet européen lui-même. » <i>Berlin, 21/10/16</i>

Cette opposition entre énonciation subjectivée et énoncés objectifs affecte également les dénominations des personnalités et collaborateurs cités :

<i>Laurent Fabius, ministre des AE et du développement international</i>	<i>Annick Girardin, secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie</i>
« C'est pourquoi je félicite et remercie particulièrement mon collègue et ami Jean-Yves Le Drian qui est à l'origine-accompagné par le Sénat- de cette rencontre. » <i>Paris, 14/10/15</i>	« [...] la signature avec le ministre de l'économie et des finances du document cadre de partenariat entre la France et la Guinée » <i>Conakry, 13/09/14</i>
« Mon ami, Michel Sapin , a évoqué devant vous les travaux qui s'engagent au niveau international, et qui sont d'une très grande importance. » <i>Le Bourget, 04/12/15</i>	<i>Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie</i>
	« La [DGLFLF], structure interministérielle rattachée au ministre de la culture et qui est à la disposition de la ministre déléguée à la francophonie [...] » <i>Sénat, 30/01/14</i>

Ici, la secrétaire d'Etat A. Girardin, et la ministre déléguée Y. Benguigui nomment leurs collègues par leur fonction et leur statut. Le ministre L. Fabius, quant à lui, nomme ces mêmes collègues par leurs noms, et les qualifie par la relation qu'il entretient avec eux.

Ces différents exemples nous permettent de conclure que le discours des secrétaires d'Etat et des ministres délégués semblent donc plus objectifs, plus factuels et plus concrets, quand celui des ministres présentent plus de marques de subjectivité.

5. Conclusion

La construction d'un corpus tel que celui présenté ici permet d'établir des comparaisons entre différents paramètres : qui parle, quand, où, devant qui, à quelle occasion, etc. De ce fait, il nous est possible d'entreprendre des analyses concernant l'évolution du discours des représentants du MAE au cours du temps d'une part, mais aussi les variations dues aux conditions de production et d'énonciation de chaque prise de parole.

Dans cet article, nous avons pu observer que, lorsque l'on s'attache à la construction syntaxique du discours, les variations ne sont pas tant diachroniques que politiques, ou dues au statut du locuteur. Si un découpage du corpus par mandat montre que l'affiliation politique du chef du Gouvernement et/ou du représentant du MAE influe sur cette construction, une partition par locuteur nous permet d'affirmer que la position du locuteur influe également sur la syntaxe : les ministres présentent un discours plus verbal, vague et subjectif, tandis que les ministres délégués et secrétaires d'Etat se tournent vers des propositions plus nominales, précises et factuelles. Ces résultats pourront être approfondis par d'autres requêtes et d'autres comparaisons en croisant des paramètres tels que le genre ou le parcours antérieur de chaque locuteur, le lieu où le discours est initialement prononcé ou encore le public face auquel le locuteur s'exprime.

Bibliographie

Brunet É. (1981). *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours : d'après les données du « Trésor de la Langue Française »*. Slatkine-Champion, 3 vol., p. 852, 518 et 454.

Charaudeau P. (2004) *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 255.

Duchastel J. (1993). « Discours et informatique : des objets sociologiques? », *Sociologie et sociétés*, 25 (2), p. 157-170.

Gobin C. et Deroubaix J.-C. (2010). « L'analyse du discours des organisations internationales. Un vaste champ encore peu exploré », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19872>

Habert B. (2004). « Outiller la linguistique : de l'emprunt de techniques aux rencontres de savoirs ». *Revue française de linguistique appliquée*, IX, 5-24. URL :

<https://doi.org/10.3917/rfla.091.0005>

Heiden S., Magué J.-P. et Pincemin B. (2010). « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie - conception et développement ». *10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010*, Rome, Italie. p.1021-1032.

Mayaffre D. (2004). *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*. Paris : Champion, 292 p.

Oger C. et Ollivier-Yaniv C. (2006). « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique*, n° 81, p. 63-77